

# Glossaire

---

**aquifère** : formation souterraine de roche perméable ou de matières meubles qui permet l'écoulement d'une bonne quantité d'eau et le captage de cette eau au moyen d'un puits; sa superficie peut varier de quelques hectares à des milliers de kilomètres carrés et sa profondeur, de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres.

**bassin hydrographique** : région ou zone limitée en périphérie par une ligne de partage des eaux et dont les sources d'eau se déversent ultimement dans un cours ou un plan d'eau particulier; où que nous soyons, nous sommes toujours dans un bassin hydrographique.

**bourgeon** : petite fleur ou feuille immature rattachée à la tige d'une plante.

**changements climatiques** : processus continu de modification à grande échelle et à long terme des conditions météorologiques, due au réchauffement ou au refroidissement de la planète; les changements climatiques peuvent avoir de nombreux effets imprévisibles.

**conservation** : étude, protection, utilisation, restauration et mise en valeur des ressources naturelles dans une perspective à long terme.

**couche de feuilles mortes** : couche supérieure du tapis forestier, composée de matière organique en décomposition.

**couvert** : étendue de branches et de feuillage plus ou moins continue formée par la cime des arbres.

**déforestation** : élimination d'une certaine superficie de forêt en vue d'une autre affectation, comme un terrain de golf, un parc de stationnement, un immeuble ou une route.

**durable** : se dit des pratiques qui permettent une consommation limitée d'une ressource renouvelable, afin que le niveau de celle-ci demeure relativement constant.

**eau souterraine** : eau qui se trouve à peu près partout sous le niveau du sol, dans les espaces séparant les particules du et dans les fissures des roches.

**espèce en péril** : espèce désignée par le COSEPAC comme étant préoccupante, menacée, en voie de disparition ou disparue au Canada.

**espèce envahissante** : espèce qui s'est implantée dans une région en se reproduisant de façon si agressive qu'elle a supplanté certaines espèces d'origine.

**espèce indigène** : espèce originaire du Canada où elle vit habituellement.

**filtrage** : procédé du cycle de l'eau au cours duquel l'eau souterraine s'infiltre à travers les particules du sol et dans les systèmes de racines; les polluants en sont éliminés par l'action microbienne, les végétaux et les particules du sol.

**habitat** : assemblage de la nourriture, de l'eau, de l'abri et de l'espace.

**marais** : étendue de terre basse, humide et marécageuse, caractérisée par une végétation herbeuse; les marais se développent souvent en zone riveraine, dans les endroits où pousse une végétation émergente dense et dans les plans d'eau; ils sont généralement neutres ou légèrement alcalins et riches en éléments nutritifs et abritent une grande diversité d'espèces.

**marécage** : terre humide envahie par des arbustes et des arbres, notamment l'érable rouge, le thuya, l'aulne et le saule; le sol des marécages est saturé et peut être

périodiquement inondé; les marécages sont souvent neutres ou légèrement acides.

**nappe phréatique** : niveau au-dessous duquel le sol est saturé d'eau.

**partie intéressée** : individu ou organisation qui a investi dans un bien ou une entreprise en particulier et s'y intéresse; les parties intéressées souhaitent être informées et participer aux décisions.

**photosynthèse** : procédé par lequel les plantes vertes, à l'aide de la lumière, convertissent l'eau et le dioxyde de carbone en sucre, en eau et en oxygène.

**puits de carbone** : lieu où le carbone s'accumule, par exemple les forêts (qui convertissent le dioxyde de carbone de l'atmosphère en sucres et en fibres végétales carbonés).

**ressources naturelles** : produits naturels d'un lieu, comme les arbres, les minéraux et l'eau.

**restauration d'un bassin hydrographique** : procédé qui consiste à redonner à un bassin hydrographique son aspect et sa productivité naturels; la restauration nécessite parfois la plantation de végétaux et la réintroduction d'espèces sauvages.

**sédiment** : fine particule de matière solide en suspension dans l'eau ou précipitée au fond d'un étang, d'un lac, d'une rivière ou d'un ruisseau.

**sous-étage** : couche intermédiaire de la forêt, formée de petits arbres et d'arbustes (p. ex. cornouiller ou sumac vinaigrier) et située sous le couvert forestier.

**terre humide** : zone d'habitats humides distincte, comportant une quantité d'eau variable et certains types particuliers de végétaux et de

sols; les terres humides regroupent les marécages, les tourbières, les tourbières basses et les marais.

**tourbière** : terre humide dans laquelle s'accumule la tourbe et l'eau provenant uniquement des précipitations; les tourbières sont acides, faibles en éléments nutritifs pour végétaux et souvent recouvertes de sphagne; on y retrouve souvent des végétaux tels que l'épinette noire, le mélèze laricin, des arbustes et des rouches; les tourbières existent surtout aux latitudes nordiques.

**tourbière basse** : terre humide dans laquelle s'accumule la tourbe et l'eau provenant habituellement de sources souterraines, du ruissellement de surface et des précipitations; les tourbières basses ont une teneur en éléments nutritifs pour végétaux supérieure à celle des tourbières et sont en général alcalines ou légèrement acides; on y retrouve normalement des rouches et des herbes.

**transpiration** : procédé par lequel les végétaux absorbent l'eau par les racines et, par capillarité, la font monter dans la tige, le tronc, les pousses et les branches, jusqu'aux feuilles où elle s'évapore (les végétaux utilisent une partie de l'eau pour la photosynthèse et certains autres procédés cellulaires).

**zone riveraine** : espace distinct entre la terre et un plan d'eau (à l'exception des océans), où poussent certains types de végétation spécifiques; dans ces zones, les arbres et les plantes fournissent habitat et nourriture aux animaux sauvages, limitent la sédimentation et préviennent l'érosion.